

FICHE PRODUIT

Casque IDRA



NFEN 397

NFEN 50365

NFEN 166

48 mois

420 g

Domaine d'utilisation

Casque de protection avec écran intégré destiné à protéger l'utilisateur contre le risque d'arc électrique des courts-circuits en Electricité Basse Tension.



Coiffe textile



Jugulaire 4 points
(en standard)



Caractéristiques

Le casque IDRA est constitué de :

- une calotte extérieure en polyamide moulée sous pression (avec porte-lampe intégré)
- une calotte intérieure en polyamide moulée sous pression
- un harnais comportant :
 - une coiffe en tresses textile
 - un bandeau de tour de tête en polyéthylène basse densité, avec serre-nuque à crémaillère, amovible et réglable de 49 à 63 cm
- un écran intégré en polycarbonate d'une épaisseur de 1,7 mm, de classe optique 2 (utilisation permanente), avec traitement anti-buée intérieur et anti-rayures extérieur
- en standard, le casque est livré avec une jugulaire 4 points avec mentonnière

Dimensions écran : 310 x 170 mm

Coloris : blanc

Poids : 620 g

Durée d'utilisation : casque + écran : 48 mois

Tests

Le casque de protection est conforme à la norme NFEN 397, et aux exigences facultatives suivantes :

- résistance aux très basses températures, **-20°C**
- isolement électrique sur le modèle sans aérations (EBT), **symbole 440V~**

Le casque de protection est conforme à la norme NFEN 50365 :

- essai d'épreuve diélectrique 5 000 V et essai de tenue diélectrique 10 000 V sur le modèle sans aérations (EBT), **symbole double triangle - classe 0**

Le casque de protection est conforme au PREN 50365, les tests sont les suivants :

- essai d'épreuve diélectrique 20 000 V et essai de tenue diélectrique 30 000 V sur le modèle sans aérations (EBT).

L'écran est conforme à la norme européenne EN 166, dont les principaux tests sont les suivants :

- puissances optiques des oculaires, **classe optique 2**
- facteur de transmission, filtre pour l'ultraviolet : **numéro d'échelon : 2-1,2**, selon EN170
- protection contre les particules lancées à grande vitesse, impact à moyenne énergie 120m/s, **symbole B**
- protection contre les gouttelettes et les projections liquides, **symbole 3**
- protection contre l'arc électrique des courts-circuits, **symbole 8**
- protection contre le métal fondu et les solides chauds, **symbole 9**
- résistance à la détérioration des surfaces par les fines particules, **symbole K**
- résistance à la buée des oculaires, **symbole N**

Accessoires

Jugulaire 4 points avec protège-oreilles, cagoule Nomex, kit 6 stickers haute visibilité, étiquette nominative gravée, coiffe de propreté, lampe frontale, dispositifs anti-bruits. Seuls des dispositifs anti-bruits de type MOTUS (SNR 22dB) peuvent être portés avec l'écran lorsque la protection électrique est requise.

Marquage

Le casque peut recevoir un marquage frontal (70 x 35 mm), latéral (70 x 16 mm) ou arrière (50 x 40 mm) par estampillage à chaud ou transfert de votre sigle ou raison sociale.